

## A NOTER

**Table ronde.** L'Institut d'administration des entreprises Pau-Bayonne, école universitaire de management, en partenariat avec la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau organise mercredi 5 février 2014 à 18h à l'Institut d'administration Campus de Pau, Amphi 120, une table ronde sur les métiers de l'audit et de l'expertise-comptable. Cette table ronde se conclura par la signature d'une charte de « L'étudiant stagiaire dans les cabinets d'audit et d'expertise comptable » entre l'IAE Pau-Bayonne, l'UFR Droit-Economie-Gestion et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau.

## REVUE

### JUSTICE **Un Palois au Conseil national de l'exécution de la peine**

C'est comme représentant de la société civile que Jean-Paul Céré, maître de conférences à l'Université de Pau, président du Comité international des pénalistes francophones, expert pénitentiaire auprès de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, est entré au Conseil national de l'exécution de la peine, installé hier par Christiane Taubira, ministre de la Justice. Il devra, avec les autres représentants de la société civile, « s'interroger sur la place de la sanction et des personnes condamnées dans la société. La première thématique abordée sera l'architecture pénitentiaire ». Ce Conseil, qui se réunira deux à trois fois par an, « témoigne de la volonté de la garde des Sceaux d'ouvrir la Justice sur l'extérieur et d'associer les partenaires institutionnels, associatifs et privés, au processus de refonte de la politique pénale ».

## À NOTER

**Colloque.** Les étudiants du Master 2 Criminologie et droits des victimes de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour organisent le 13 février à Pau un colloque sur les victimes d'événements catastrophiques. Ce colloque permettra d'aborder une problématique : la prise en compte des victimes de ces événements, dans sa dimension collective et individuelle. Différents intervenants débattront, entre eux et avec le public. Parmi les intervenants : des magistrats, avocats, procureurs, psychologues, membres d'associations d'aide aux victimes, etc. À partir 8 h 30, le 13 février, à l'amphi 400 de la fac de droit. Entrée libre.